

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique le 15 juin 2017 à vingt heures sous la présidence de Guy PÉMARTIN, Maire.

Etait excusé : DOMERCQ André

1^{er} POINT : FINANCES

1 – Fonds de péréquation des ressources intercommunales : la répartition 2017 devrait se concrétiser par une augmentation de la part communale. Le montant sera connu après le conseil communautaire du 26 juin.

2 – Ouverture d'une ligne de trésorerie

Dans l'attente des versements de subventions, compte tenu de la trésorerie, il sera peut être opportun de solliciter l'ouverture d'une ligne de trésorerie. Contact a été pris avec un organisme bancaire.

2^{ème} Point : URBANISME

Création du Droit de préemption urbain

Après l'approbation du PLU, l'assemblée municipale, comme le code d'urbanisme le lui permet, institue, un Droit de Préemption urbain sur les zones U et AU du PLU. Adopté à l'unanimité.

Recours contre décision d'urbanisme : la décision du tribunal administratif en date du 28 mars 2017 favorable à la commune, a fait l'objet d'un recours près la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux. Monsieur le Maire est habilité pour défendre la commune devant cette juridiction. La commune sera obligatoirement représentée par un avocat.

Transfert de compétence urbanisme à l'intercommunalité : Monsieur le Préfet a confirmé par courrier que les communes, dans leur majorité, se sont opposées au transfert de compétence au niveau intercommunal.

3^{ème} POINT : DÉPART LOCATAIRES

1- Maison médicale : Un locataire de la maison médicale a mis fin au bail. Un préavis de 6 mois devra être respecté.

2 – Ancien Presbytère : un logement est libre depuis le 15 mai dernier. Des demandes de location sont à l'examen.

4^{ème} POINT : ATELIERS JEUNES

Ces ateliers se dérouleront semaine 30 et 31. Peu d'inscrits pour le moment.
La bourse est fixée à 90 €

5^{ème} POINT : PERSONNEL : Présentation du RIFSEEP

Le RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) qui doit remplacer le régime actuel est présenté.

Ce nouveau dispositif sera présenté Il fait un état des lieux de l'existant en matière de régime indemnitaire et fait part d'éléments suivants :

Il comporte deux parties : l'indemnité principale (IFSE) et une indemnité facultative, le CIA (complément indemnitaire annuel) lié à l'engagement professionnel. Monsieur le Maire émet le souhait de ne pas instaurer ce complément indemnitaire pour ne pas pénaliser les agents (versement en une ou deux parties).

Ce dispositif sera présenté de cette manière au personnel le 20 juin prochain. Le projet sera soumis au comité paritaire après examen par un groupe de travail d'élus.

Il précise que le nouveau régime indemnitaire ne pourra pas être inférieur au régime indemnitaire en vigueur.

6^{ème} POINT : POINT SUR DOSSIERS – INFORMATIONS DIVERSES

Travaux école : Les travaux bâtiment sont terminés. Le goudronnage de la cour devrait être réalisé courant du mois par l'entreprise EIFFAGE pour un coût d'environ 10 000 €–

Elections délégués pour Election Sénatoriales : la réunion est programmée pour le 30 juin à 08 heures.

Assemblée Générale du Foot : lors de cette réunion, la création d'une entente Baigts-Bérenx-Caresse-Salies a été évoquée.

Le syndicat d'Artix va présenter le réseau assainissement au sein du nouveau document d'urbanisme

Village du Cœur : Monsieur le Maire a répondu à l'invitation de cette association. Des travaux d'aménagement intérieurs sont en cours. Ceux concernant l'extérieur devront faire l'objet d'une déclaration.

Multiple Rural : un point doit être fait avec le gérant

Vente du véhicule utilitaire : le prix de vente est revu à la baisse avec un montant minimum fixé à 5 500 € ; Monsieur le Maire sera chargé de négocier.

Pins du Comun : 145 M3 seront destinés au sciage, 140 M3 pour la papeterie. Le produit de la vente devrait s'élever à 5 134 €

Un devis pour un reboisement sera demandé.

Compte rendu de la commission voirie :

Les membres de la commission souhaiteraient l'enlèvement des jardinières devant la mairie. Ils font part de la vitesse excessive dans la rue de la Carrère et devant l'école.

D'autre part, ils ont procédé au recensement des bornes incendie : il manque 4 à 5 bornes.

Chemin rural zone Balagué : le bornage du terrain Langlès riverain du chemin rural a été réalisé à la demande de la commune. Les travaux de construction du bâtiment artisanal devraient débuter début septembre.

Séance levée à 21 h 30.
Le Maire – Guy
PÉMARTIN

